

Agir pour favoriser le développement de nos régions

Lévis, le 2 février 2018 – Le Sommet sur le transport aérien régional a réuni les principaux acteurs concernés à Lévis, afin d’améliorer le réseau aéroportuaire et l’accès aux services aériens pour l’ensemble des régions du Québec. Pour l’occasion, le Conseil des aéroports du Québec a déposé son mémoire « La force d’un réseau au soutien de tous les territoires », qui énonce les enjeux en matière de mobilité aérienne, avec pour objectifs de mettre de l’avant l’importance du rayonnement de chaque région et de positionner les aéroports comme des outils collectifs nécessaires au développement.

« Pour nous, le sommet n’est pas une fin en soi, mais une vitrine forte, un porte-voix pour faire connaître nos priorités et consolider notre rôle en tant que porteur des préoccupations régionales », explique M. Jacques Poulin, président du conseil d’administration du Conseil des aéroports du Québec et directeur général de la Ville de Rivière-du-Loup.

Il assure que le Conseil sera présent et vigoureusement engagé à contribuer à la réalisation d’une stratégie axée sur les besoins des citoyens et des entreprises. « Les aéroports régionaux sont d’importants outils de développement pour chacune des régions. Cela concerne, bien sûr, l’accès aux ressources, mais aussi la capacité de soutenir la croissance de nos entreprises, de même que le maintien de la qualité de vie des milieux. Pour pouvoir profiter de la diversité, il faut savoir la nourrir », ajoute M. Poulin. Cet engagement a d’ailleurs été relayé au premier ministre du Québec, M. Philippe Couillard, à la suite de l’annonce de la création du Groupe national de travail permanent sur les services de transport aérien qui verra à soutenir l’avancement des chantiers annoncés. Ce groupe sera appuyé par des comités régionaux de concertation des acteurs, une mesure accueillie positivement par les membres du Conseil.

En ce sens, le Conseil estime nécessaire que l’on soutienne les milieux afin qu’ils puissent jouer encore plus efficacement leur rôle, notamment par le maintien des actifs, avec des infrastructures capables de réaliser tout le potentiel de développement de chacune des régions, de manière à constituer un réseau aéroportuaire complémentaire efficace, contribuant vivement à l’occupation dynamique du territoire. À cela, le gouvernement du Québec a répondu favorablement, annonçant le retour d’un vaste programme de soutien aux

infrastructures, bonifié par l'aide stratégique à la conformité des opérations et aux obligations de sécurité aérienne.

Aussi, le Conseil fait appel à tous les paliers gouvernementaux pour renverser la tendance au désinvestissement aéroportuaire et valoriser le rôle des aéroports dans la mise en relation et le développement de nos régions. À cet égard, souligne le Conseil des aéroports du Québec, la ministre déléguée aux Transports, Mme Véronyque Tremblay, aura lancé un message convaincant.

À PROPOS DU CONSEIL

Le Conseil des aéroports du Québec est un organisme sans but lucratif dont la mission est de représenter, regrouper et fournir des services efficaces à ses membres à travers le Québec afin de contribuer à la viabilité, au développement et à la sécurité des aéroports. Il regroupe une quarantaine d'aéroports municipaux, en plus d'Aéroports de Montréal (ADM), Aéroport de Québec, Transports Canada (qui possède et/ou exploite une douzaine d'aéroports) et le ministère des Transports du Québec (qui en possède et exploite 27). De plus, le Conseil compte aussi une quarantaine de membres associés.

- 30 -

Source :

Romain Girard
Directeur général
418 654-8149